



# CSEE



## ACTUALITES

Le Journal D'infos des élus **CGT** du **CSEE** de la **DOGNE**

## EDITO

### 2020 Année Covid C'est l'heure du bilan

- 418 ASA Covid Garde d'enfant
- 1618 ASA Covid pour maintien à domicile
- Prime Covid = 1286 salariés
- Commission Santé Sécurité Conditions de Travail = 96 réunions pour les 7 commissions.
- Télétravail régulier sous convention = 1053 en octobre 2020, dont 27% en renouvellement et 73% primo demandeur.
- 14 Restaurants Orange fermés, puis ré ouverts, puis refermés, dont 2 définitivement.
- ASC = 7497 Ouvrant-Droits pour 81% du budget
- 14 boutiques en modification d'horaire d'ouverture
- 4 projets de déménagement de personnel pour regroupement sur 1 seul site (Lens, Beauvais, Arras, Epinal)
- 2 fermetures de boutiques (Compiègne et Strasbourg Rivetoile)
- Projet de fusion des UAT/SCO
- Enième modification de l'adressage commercial en AE



### Et pour 2021, toujours année Covid....

#### .... Et nous n'en sommes qu'au début

- 1280 télétravailleurs sous convention début Février 2021
- 27 Boutiques fermées en Centre Commercial.
- 4 nouveaux projets de modification d'horaire d'ouverture de boutique.
- 1 projet de fermeture sèche de la boutique de Nevers
- 5 projets de fermeture de boutique du réseau de distribution Orange pour transfert vers son partenaire GDT (Générale De Téléphone)
- 2 projets de déménagement de personnel pour regroupement sur 1 seul site (Besançon, Belfort).
- Toujours le projet de fusion des UAT/SCO
- Le nouveau modèle de vente en AGPRO-PME

Comme le disait la CGT en janvier, la preuve par les chiffres. **Orange profite de la crise pour accélérer sa stratégie de transformation et sa politique de réduction des coûts.**

*Non mais .....  
c'est pas possible*



## Regroupement des salariés de Belfort du site de Stoltz sur le site de Sophie Germain



Dans ses projets de regroupement de sites, c'est au tour de Belfort. Orange décide donc de se séparer de son site Stoltz, dont il est propriétaire, pour le site Sophie Germain, dont il est locataire. **Orange privilégierait un site estampillé "RSE" qui coute plus cher** pour de soi-disant meilleures conditions de travail et de bien-être pour les salariés... tout en parlant de plan d'économie. **Cherchez l'erreur ! Tiens, il n'y aurait pas une antenne 5G sur ce site stratégique ?**

Un dossier prévu en simple information : normal, cela ne concerne que 23 personnes et la distance entre les 2 sites n'est que de 5 minutes ou 2km.... Pour Orange, c'est anodin...

En premier, ce projet répond à la demande de la Direction de l'Entreprise de réaliser des économies sur les coûts de fonctionnement. Il est fort à parier qu'une revente s'opère, une fois le déménagement terminé.

Beaucoup de questions concernant les parkings, les M<sup>2</sup> disponibles, les espaces communs et les conditions de vie, mais nous n'en sommes qu'au début et il est encore temps pour que la Direction prenne en compte les revendications émises par les salariés concernés, relayées par la CGT en séance du CSEE.

## Modification des horaires d'ouverture des boutiques

Ce mois-ci, encore 5 points concernant les boutiques. **La CGT ainsi que les 5 autres Organisations Syndicales ont votés unanimement pour le report de ces points.**

Le message adressé à la direction est clair : ce n'est pas une bonne idée, ni pour les salariés, ni pour les clients, ni pour l'entreprise : kilomètres en plus, semaine de 5 jours, PVC en baisse, risques sanitaires... Entre les retours des conseillers et les avis négatifs des élus, rien n'y fait. En contre-courant de toute logique et en dépit d'un dialogue social dont les termes sont redéfinis à chaque restructuration, **la DO GNE ne renonce pas et avance dans un quasi autoritarisme dans le projet de démantèlement de son réseau de distribution**, pour lequel ces changements d'horaires serviront finalement de marchepied aux futures fermetures de boutiques.

Pour que la DO GNE revienne à la raison, cette première fronde des élus doit être relayée par les salariés.

**Mobilisez-vous, syndiquez-vous, lutez.**



## Télétravail



Les difficultés de mise en œuvre du télétravail et la prise en charge des montants associés ont conduit la CGT à saisir l'inspection du travail courant octobre 2020, qui a écrit au DO GNE en lui rappelant ses responsabilités et obligations en tant qu'employeur, et lui demandant de répondre sur les points suivants :

- Les refus successifs opposés à certains salariés d'un contrat ou avenant.
- Le non-respect de l'indemnisation des frais professionnels selon le barème URSSAF

**Pour notre DO GNE, la saisine de l'inspection du travail par la CGT était une perte de temps**, les refus étaient à la marge et l'indemnisation forfaitaire est décidée nationalement.

Pour la CGT, la **perte chiffrée se monte à 250€ par salarié** (barème URSSAF) sur la période de mi-mars 2020 à fin février 2021.

Avec ses 2200 salariés en télétravail sur notre périmètre, et environ 50 000 salariés nationalement, un seul gagnant : ORANGE...

A vos calculette et signez la pétition en ligne :

<https://www.cgftapt-orange.fr/syndicat/petitions/>



## Fusion SCO/UAT

Métier de Spécialiste : l'ARCQ-naque ou comment réunir l'ensemble des conditions pour atteindre les 170 experts espérés pour 2023, sur les 203 actuellement.

- Les activités de spécialistes sont liées à des sites pérennes.
- Entretien de validation et/ou recrutement, probablement même en postulant sur son poste actuel.

⇒ **Vous avez le profil, mais vous n'êtes pas sur le bon site**, 2 choix s'offrent à vous : déménager ou changer de métier.

⇒ **Vous avez le profil, vous êtes sur le bon site, mais vous êtes en bande C ou D** : n'espérez pas le Dbis, il n'y en aura pas pour tous.... Ce n'est qu'un changement d'activité.

La sous-traitance à outrance générant des échecs importants de raccordement, des clients laissés sans aucun service, les problèmes de débranchement sauvage, des installations "à l'arrache", les plaintes sur les difficultés à se faire raccorder à la fibre, etc.... **C'est ça que les spécialistes vont devoir gérer.**

Et pour les autres conseillers?

- Baisse de la PVC pour le front niveau 1.
- Accompagnement financier uniquement pour les salariés dont les activités s'arrêtent.



### L'Equipe CGT DO GNE

#### TITULAIRES :

Françoise BRASSEUR  
Pierre CHAUSSONEAUX  
Michel ESSELIN  
Eric GARDINETTI  
Michel JACQUIER  
Stephane LEBRUN  
Agnès ZAIRI-WELSCH

#### SUPPLEANTS:

Jean-Claude ADENOT  
Michel BAUR  
Sophie CASTELLI  
Serge GERUSSI  
Joëlle ULICZNY  
Jeanne-Marie LARIDAN  
Ali ZAIRI

#### REPRESENTANT SYNDICAL CGT :

Eric DANGLETERRE